



Classe : Insecta
Ordre : Lepidoptera
Famille : Lycaenidae
Sous-famille : Polyommatae

Description / Identification

Envergure (aile antérieure) : 17 -18 mm

Dessus :

Mâle : Le dessus des ailes est bleu moyen avec une large bordure marginale brun foncé. Des points noirs sont apparents dans l'aire postdiscale. La frange est beige.

Femelle : Le dessus est entièrement et uniformément brun foncé avec la frange beige. Parfois, une légère teinte bleutée est apparente à la base des ailes.

Dessous :

Similaire chez les deux sexes, la couleur de fond est uniformément brun chocolat ou brun cannelle. Cette coloration est caractéristique et permet de repérer facilement l'espèce. Le seul motif du dessous de l'aile est la rangée de points dans l'aire postdiscale. Ces deux critères permettent d'identifier l'espèce avec certitude.

Habitat :

L'Azuré des paluds occupe les mêmes stations que l'Azuré de la sanguisorbe. Il fréquente les prairies humides à Molinie et mésophile à Sanguisorbe officinale et les prés à litière. En Alsace, l'espèce se rencontre dans les rieds, sur le piémont bas-rhinois, localement dans les vallées vosgiennes et sur les bords de la Lauter. L'espèce semble pouvoir subsister sur des sites de petite surface (-1 ha).

Comportement :

L'Azuré des paluds vole peu. Il se pose le plus souvent sur les inflorescences de Sanguisorbe. La teinte bleue du mâle se devine en vol.

Myrmécophilie

Après 3 semaines, la chenille quitte l'inflorescence de la Sanguisorbe. Sa survie dépend alors de son adoption par des fourmis, principalement *Myrmica rubra*. La chenille est emmenée dans la fourmière où se nourrit du couvain, elle hiverne et poursuit son développement jusqu'à l'année suivante. Son acceptation par les fourmis de sait grâce à une sécrétion abdominale attractive, sucrée et riche en acides aminés.

Les zones préférentielles pour *Myrmica rubra* sont les prairies humides abandonnées ou fauchées irrégulièrement, en bordure de zones boisées et en dehors des zones d'inondation prolongée.



Maculinea nausithous (dessus)
L. Dietrich



Maculinea nausithous (dessus)
L. Dietrich



Maculinea nausithous (dessus)
sur une inflorescence
de Sanguisorbe officinale
J.-M. Bronner



Feuille de
Sanguisorbe
officinale
(x 1/4)

Conservatoire
des Sites Alsaciens
Association reconnue d'utilité publique

Avec le soutien de :



Confusions possibles

Dans les habitats similaires, l'espèce peut être confondue avec :

- L'Azuré des nerpruns (*Celastrina argiolus*) : bien différent ; espèce de lisière qui vole souvent assez haut ; dessus bleu bordé de noir sans points ; dessous blanc bleuté à ponctuation noire très fine.
- Le Demi-Argus (*Cyaniris semiargus*) : assez ressemblant ; dessus bleu sombre à brun sans points ; dessous, également une seule rangée de points mais couleur de fond gris-brun clair et présence d'une tâche au sommet des cellules.
- L'Azuré de la sanguisorbe (*Maculinea telejus*) : différent ; dessous gris-brun clair avec deux rangées de points.
- L'Azuré des mouillères (*Maculinea alcon*) : différent ; très rare en Alsace ; chez le mâle, dessus bleu presque uni et sans points apparents. Sur le dessous (brun clair), deux rangées de points ; plante hôte = Gentiane pneumonanthe.

Caractères écologiques

Plante hôte

L'unique plante hôte est la Sanguisorbe officinale (*Sanguisorba officinalis*). La reproduction et la ponte se produisent quelques heures après l'émergence et la femelle insère les oeufs dans les inflorescences. Le choix des femelles pour les capitules terminaux bien ouverts limiterait la compétition avec l'Azuré de la sanguisorbe qui préférerait les capitules latéraux plus jeunes et plus petits.

Période de vol

L'espèce est monovoltine (une seule génération par an). Les premières émergences ont lieu vers la fin juin et le début du mois de juillet. La période de vol des adultes se poursuit jusqu'à fin août ou début septembre. La durée de vie des adultes (imago) est en moyenne de 7 à 10 jours. Dans les stations où l'Azuré de la sanguisorbe est aussi présent, les émergences débutent après celles de *Maculinea telejus*.

Jan	Fév	Mars	Avr	Mai	Jun	Jul	Août	Sept	Oct	Nov	Déc

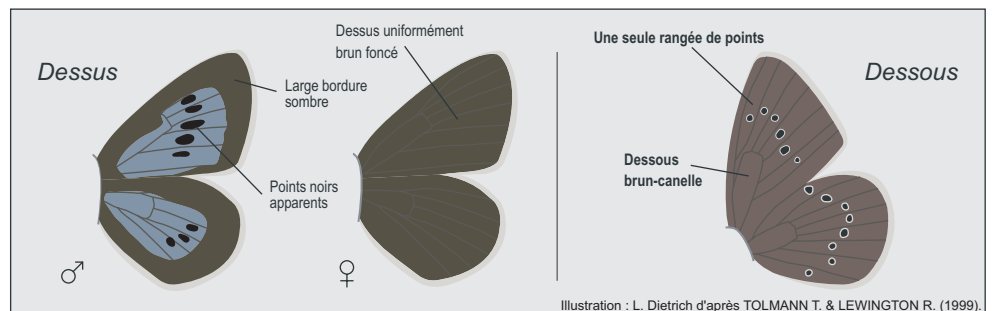


Illustration : L. Dietrich d'après TOLMANN T. & LEWINGTON R. (1999).

Répartition

L'espèce a une répartition eurasiatique, du nord de l'Espagne et de l'est de la France jusqu'en Mongolie. En France, elle se trouve en limite d'aire de répartition et se rencontre uniquement dans les régions de l'Est (Alsace, Lorraine, Bourgogne, Franche-Comté et au nord de Rhône-Alpes)

Statuts de protection

- Espèce protégée au niveau national par l'arrêté du 22 juillet 1993 fixant la liste des insectes protégés sur le territoire national (J.O. du 24 Septembre 1993)
- Espèce figurant aux annexes II et IV de la Directive Habitats (Directive 97/62/CEE du Conseil du 27 octobre 1997 portant adaptation au progrès technique et scientifique de la Directive 92/43/CEE concernant la conservation des habitats naturels ainsi que la faune et de la flore sauvages).
- Espèce inscrite à l'annexe II de la Convention de Berne, avec une priorité pour l'élaboration de plans d'actions nationaux.

Mesures de gestion

Les principaux facteurs de menace sont l'assèchement des zones humides, la disparition ou l'abandon des prairies et les fauchages pratiqués pendant la période de vol des papillons. La conservation des populations d'Azuré des paluds dépend donc du maintien des espaces prairiaux avec la prise en compte des exigences écologiques de l'espèce. Des mesures de gestion adaptées visent à pratiquer des fauchages tardives (à la fin du cycle biologique des papillons) ou printannières (avant la floraison de la Sanguisorbe) par rotation et en maintenant des zones refuges non fauchées pendant plusieurs années (favorables aux fourmis hôtes). Un suivi scientifique annuel des populations est nécessaire pour évaluer et adapter le mode de gestion.

Bibliographie

Guides d'identification

- LAFRANCHIS T. (2000). *Les papillons de jour de France, Belgique et du Luxembourg et leurs chenilles*. Collection Parthénope. BIOTOPE, Mèze, France. 448 p.
- CHINERY M. & CUISIN M. (1994). *Les papillons d'Europe*. Delachaux et Niestlé SA, Lausanne, Paris. 320 p.
- TOLMANN T. & LEWINGTON R. (1999). *Guide des papillons d'Europe et d'Afrique du nord*. Delachaux et Niestlé SA, Lausanne, Paris, Lausanne. 320 p.

Documents scientifiques

- LHONORE J. (1998). Biologie, écologie et répartition de quatre espèces de Lépidoptères Rhopalocères protégés (*Lycaenidae*, *Satyridae*) dans l'ouest de la France. Editions OPIE. *Rapports d'études de l'OPIE*, Vol. 2, 108 p.
- BRAUD Y. (1998). Un exemple de suivi scientifique de la faune : le suivi des lépidoptères protégés de zones humides en Rhône-Alpes. *Document CREN Rhône-Alpes*, 86 p.
- Muséum national d'histoire naturelle (2002). *Cahiers d'habitats et d'espèces NATURA 2000. Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire*. Tome 7 Espèces animales. La documentation française.
- ROZIER Y., MORAND A. & DARINOT F. (2001). Comment gérer l'habitat d'une plante et d'une fourmi pour sauver un papillon. *Le Courrier de la Nature* n°193 : 34 - 39.

Conservatoire des Sites Alsaciens - Décembre 2002

Direction : C. Kieffer, Président ; D. Ackermann, Administrateur ;
M. Durousseau, Directeur
Réalisation : L. Dietrich, G. Grandet
Validé par le Conseil Scientifique le :